

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Var**
Service Environnement Forêt

**Imprimé
n° 3**

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné _____

demeurant à _____

Joindre justificatif de la profession (copie affiliation à l'AMEXA)

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Ecobuage des plantes à bulbes	DATE :
	COMMUNE :
	LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

1	ne procéder à l'opération que de jour et en absence de vent et d'épisode de pollution de l'air
2	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
3	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
4	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) :
5	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,
6	m'assurer de l'extinction complète des foyers
7	terminer l'opération avant 10 heures du matin
8	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à _____, le _____
(Signature)

AUTORISATION DU MAIRE

M. _____, Maire de la Ville de _____

autorise M. _____, à _____

le _____ au(x) _____ lieu(x)-dit(s) _____

Fait à _____, le _____
(Signature)

NB : Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie